



Procès-verbal de l'Assemblée Sectorielle Ovin-Caprin du 8 novembre 2023 version définitive

I. Identification du document

Type de document	PV
Titre du document	PV de l'Assemblée sectorielle Ovin-Caprin du 8 novembre 2023 -
Responsable de la préparation du document	Benjamin LEFEVRE, Nicolas MARCHAL, Marie-Ange MATHIEU
Date de publication	
Validé par	Chargés de mission et participants de l'AS
Annexes	Annexe I : Logiciel DECIDE : réalisation du bilan des consommations énergétiques et des émissions de gaz à effet de serre et d'ammoniac des exploitations agricoles Rentabilité théorique de l'atelier ovin (Noriega Aurélie, CRA-W) Annexe II : La FCO : état de la situation (François Claine, ARSIA) Annexe III : La gestion raisonnée du parasitisme (Ariane Meersschaert, NATAGRIWAL) Annexe IV : Reporting 2023 (Amandine Vandeputte, APAQ-W) Annexe V : liste des participants

II. Ordre du jour

1. Approbation de l'ordre du jour et du PV de la dernière Assemblée
2. Logiciel DECIDE : réalisation du bilan des consommations énergétiques et des émissions de gaz à effet de serre et d'ammoniac des exploitations agricoles Rentabilité théorique de l'atelier ovin.
3. La FCO : état de la situation
4. La gestion raisonnée du parasitisme
5. Présentation des actions de l'APAQ-W
6. Divers

III. Approbation de l'ordre du jour et du PV de la dernière Assemblée

Le PV de la dernière Assemblée sectorielle est approuvé. [PV de l'Assemblée sectorielle Ovin-Caprin \(2022 S2\) - Collège des Producteurs \(collegedesproducteurs.be\)](#)

IV. Logiciel DECIDE : réalisation du bilan des consommations énergétiques et des émissions de gaz à effet de serre et d'ammoniac des exploitations agricoles Rentabilité théorique de l'atelier ovin (Noriega Aurélie, CRA-W)

La présentation de cet exposé est jointe en annexe (annexe I).

Logiciel développé au départ sur les grandes cultures et les bovins. Module pour les ovins est en développement et sera très bientôt disponible.

Il sera également développé sur les caprins, les porcs et les volailles. Il permet de réaliser le bilan environnemental,



économique et social d'une exploitation. Face au défi climatique mondial, l'Union Européenne s'est donnée comme objectif ambitieux la neutralité carbone d'ici 2050 avec comme objectif intermédiaire la réduction des émissions de gaz à effet de serre de 55 % d'ici 2030.

En Wallonie, elle s'engage également dans cette voie en adoptant la nouvelle version du plan Air, Climat, Energie qui vise aussi à réduire les émissions de gaz à effet de serre, à favoriser les énergies renouvelables, à améliorer l'efficacité énergétique et à favoriser la résilience face aux changements climatiques.

L'agriculture a un impact environnemental significatif. En Wallonie, c'est le quatrième émetteur de gaz à effet de serre avec 13 % d'émissions au total mais l'agriculture offre aussi des services écosystémiques importants pour la société.

L'outil DECIDE sert à quantifier les efforts qui sont et qui seront fournis par ce secteur. Concrètement c'est un outil en ligne où l'utilisateur encode les données de son exploitation pour obtenir un bilan. Ce bilan prend en compte les émissions directes (émises sur l'exploitation) et indirectes (lors du transport, de la fabrication des intrants).

Grâce à cet outil, l'agriculteur ou l'éleveur peut réaliser rapidement un audit de son exploitation, identifier les postes les plus impactant, se comparer à d'autres exploitations afin d'identifier les leviers potentiels de réductions d'émissions de gaz à effet de serre par exemple. Outil pouvant servir de base pour le Conseil agricole pour implanter des pratiques innovantes et pouvoir en mesurer les bénéfices environnementaux.

L'outil DECIDE est entièrement développé au sein du CRA-W et peut donc être facilement adapté aux besoins des utilisateurs.

ACV agricole et limites du système :

Pourquoi utiliser l'ACV ? approche permettant de voir l'impact d'un produit tout au long de sa vie. Méthode idéale pour étudier les systèmes agricoles dans leur globalité. En ACV agricole on étudie toutes les étapes des produits et ça s'arrête soit à la sortie de la ferme, soit à la sortie de l'usine de transformation agricole selon le but de l'étude.

Les limites du système :

- Spatiale => à l'échelle de l'exploitation (s'arrêtent aux portes de la ferme) ;
- Temporelle => sur un an.

Présentation en avant-première de la nouvelle interface DECIDE car mise à jour officielle n'est pas encore sortie. Evolution est le fruit du projet **DECIDE+** pour rendre le site plus attrayant, pour faciliter la saisie des données et pour rendre les résultats plus faciles à lire. Outil se présente sous-forme d'un tableau de bord avec menus déroulants contenant des onglets qui doivent être complétés un à un (formulaires d'encodage). **De nouveaux formulaires ont été créés pour la filière Ovin-Caprin pour tenir compte des spécificités et des pratiques liées à ce secteur (pâturage des intercultures, gestion des aliments en lot, ...).**

Nouvelles fonctionnalités d'aide à l'encodage installées (voir la présentation en annexe I) => nouvelle version 4.0 depuis septembre 2023 avec nouveaux indicateurs environnementaux et économiques.

Présentation d'un exemple de résultat relatif aux émissions de gaz à effet de serre au niveau de l'exploitation => voir présentation en annexe I. Exemple sur les émissions d'ammoniac : pour obtenir une vision plus précise et plus détaillée de la distribution de ces données, on utilise une approche par quanti permettant de mieux comprendre où une exploitation agricole spécifique se situe dans la globalité des émissions, des consommations d'énergie ou des autres indicateurs.

Le classement se fait sur base d'un échantillon de fermes de référence qui sont des fermes dont on a vérifié



l'encodage. Cela permet facilement de comparer les fermes entre elles et d'avoir une vision rapide des forces et des faiblesses d'une ferme.

Le CRA-W organise des formations gratuites pour comprendre la méthodologie et pour une meilleure utilisation de l'outil. Ces formations auront lieu début 2024. Un jour en distanciel pour les parties théoriques et le deuxième jour en présentiel pour la réalisation d'un cas pratique avec analyse et interprétation des bilans + Helpdesk disponible pour répondre aux questions.

Temps d'encodage estimé à 1/2 journée pour la récolte des données sur le terrain et ensuite 1/2 pour encoder ses données dans l'outil + quelques heures pour interpréter les bilans.

Voici les questions posées lors de cette présentation :

- **Est-ce que vous avez déjà des encodages ?**
 - On a des encodages pour tous les ateliers disponibles : bovins lait, bovins viande et grandes cultures.
- **Est-ce qu'on a déjà des méthodes de travail ou des types d'agriculture où l'on sait qu'elles produisent plus ou moins, qu'elles sont dans les quartiers verts ou dans les quartiers rouges ?**
 - Pour l'instant nous n'avons que 200 fermes de référence car l'encodage est chaque fois vérifié manuellement donc on va essayer d'utiliser des méthodes pour que ça se fasse plus rapidement. On n'a pas encore de résultats. Je précise qu'on ne se compare pas à toutes les fermes de référence mais on se compare à des exploitations similaires. C'est plus logique de se comparer à des exploitations qui font la même chose.
- **Avec les chiffres et les suivis que vous avez est-ce qu'on peut dire qu'une ferme laitière en intensif par exemple produit plus qu'une ferme grandes cultures ou en bovins allaitants avec une charge à l'hectare plus faible et en moins intensif – est-ce qu'on a déjà du recul là-dessus ou pas du tout ?**
 - On compare vraiment par typologie donc c'est difficile de répondre à cette question. Comme je l'ai dit on a le résultat par hectare mais aussi par unité de production donc ça permet aussi de ne pas favoriser un système plus que l'autre puisqu'il faut utiliser ces deux chiffres face à face. Par exemple, on compare les bovins laitiers avec les bovins laitiers. On ne compare pas toutes les exploitations ensemble.
- **Le but ultime c'est quand même une réduction des émissions de gaz à effet de serre quand on sera fiché dans le système ?**
 - Tout à fait et l'outil permet vraiment de voir où se concentre le plus d'émissions, de voir s'il y a certains postes qui émettent beaucoup. Après DECIDE ne donne pas les solutions mais des chiffres qui permettent d'objectiver.
- **Et donc ça récolte toutes les émissions mais ça redispache par hectare ?**
 - Par hectare ou par unité de production. Par litre de lait ou pour les bovins viande c'est du kilo de poids vif.
- **Et finalement si on a une ferme où on fait beaucoup d'efforts pour limiter les émissions et qu'on a peu d'hectares on peut vite être dans le rouge ?**
 - C'est pour cela qu'on utilise vraiment ces deux unités car on ne peut pas favoriser l'un ou défavoriser l'autre.
- **C'est par kilo de poids vif ou par kilo de produit ?**
 - Par kilo de poids vif
- **Kilos de poids vifs présents sur la ferme + tous les kilos de poids vifs qu'on vend ? si on sort 150 taureaux**



- Que poids vifs vendus. Ce qui sort du système.
- **C'est ce qu'on commercialise chaque année ? c'est en production de ferme ?**
 - Oui c'est ça. Et quand on remet à l'hectare c'est parce qu'on estime que notre hectare permet de compenser cette production.
- **Donc idéalement il faudrait être bon dans les deux. On ne peut pas se dire on est très intensif, on est excellent avec unité de production mais niveau hectare c'est une catastrophe.**
- **Et pour le transport si vous faites tout par entreprise comment comptabilisez-vous le mazout ?**
 - Ce sont des moyennes qui sont utilisées. Par exemple pour les machines et le carburant, on utilise les données de Mecacost. Il ne faut pas remplir le nombre de kilomètres.
- **Ça prend en compte aussi la manière dont on cultive ?**
 - Oui exactement. Ça prend en compte les pratiques culturales. Et on travaille encore sur l'outil pour améliorer par exemple les pratiques liées au labour ou non labour.
- **Il y a une petite phrase qui dit qu'il y a quelque chose d'automatique qui se passe au niveau de l'incorporation des comptabilités des exploitations ; elles viennent d'où ces données-là ?**
 - Pour l'instant on travaille avec les données de la DAEA et d'ELEVEO mais on espère étendre cela à d'autres comptabilités.
- **Donc ce sont les comptes de gestion qui sont tout à fait contrefaites pour satisfaire les dossiers d'aide à l'investissement – donc là aussi il y a un gros boulot à faire d'aller dans les fermes pour aller chercher les vraies comptas et pas les comptas de gestion.**
 - C'est un problème que vous soulevez mais on a fait ça car les critiques que l'on reçoit c'est que c'est long à encoder, qu'il faut beaucoup de données. Il y a des inconvénients à rendre ça plus rapide.
- **C'est un outil qui doit nous faire évoluer mais si au départ les données ne sont pas tip top c'est un peu gênant. Et la deuxième c'est que vous dites que c'est un outil qui va objectiver, analyser et qui ne donne pas les solutions. Comment fait-on à partir du moment où on a notre bilan et on a un point qui n'est pas bon - qui fait le suivi de ce côté-là ? on objective et puis ? on regarde notre bulletin et on se tape sur les doigts tous les jours ? on fait quoi ? ça peut donner des idées mais je suis intimement convaincue que chacun sur sa ferme sait déjà instinctivement où se trouvent ses points faibles. C'est intéressant de les objectiver mais après quelle est l'étape suivante ? qui nous aide ?**
 - C'est vrai que, comme vous l'avez dit, l'outil ne fait pas ça. C'est plutôt le rôle des conseillers agricoles. On ne peut pas donner un suivi à chaque ferme.
- **Conseillers que vous formez aussi pour analyser les résultats ?**
 - Oui exactement. On peut vous donner, si vous nous contactez, le nom des personnes qui ont été formées à l'outil.
- **La formation de deux jours n'est pas vraiment à destination des agriculteurs. C'est plus à destination des techniciens. Quand tu fais un bilan c'est un technicien qui vient le faire chez toi, avec toi et qui, derrière, suit ta situation.**
- **D'ici combien de temps ce bilan va devenir obligatoire ?**
 - Ce n'est pas l'objectif que ça devienne obligatoire.
- **Et comment il s'intègre avec ce qui est développé en France, ce qui est développé en Flandre ? est-ce qu'il y**



a une base imposée qui permet la comparaison des résultats en tenant compte des contraintes géographiques de chaque pays ou de chaque région ? est-ce qu'il y a un travail qui se fait là-dessus ?

- Oui justement il y a l'outil CAP'2ER en France et l'outil SciMingo en Flandre et il y a les projets dont l'objectif c'est justement de comparer ces outils et de voir les différences après. Ils suivent la même méthodologie mais il y a des différences et ils n'utilisent pas les mêmes références.
- **Et au niveau du formatage des équations pour tenir compte de la teneur en protéines de toutes les productions viandeuses etc... est-ce que là aussi il y a une harmonisation qui s'est faite avec la France ou avec d'autres pays ou est-ce que chacun est parti sur ses propres équations ?**
 - On n'a pas encore effectué cette comparaison donc je ne sais pas répondre à cette question. Il doit y avoir des similitudes tout comme certaines hypothèses doivent être différentes entre certains outils. Précisément je ne sais pas répondre au niveau des équations. On suit les mêmes modèles, les modèles du GIEC entre autres mais après il y a des hypothèses qui sont différentes. Par exemple CAP'2ER l'outil français qui est développé par l'Institut de l'Élevage et qui favorise donc l'élevage, le stockage de carbone est assez impressionnant dans les prairies chez eux.
- **C'est compréhensible que les stocks de carbone puissent varier d'une région à une autre mais ce sont plutôt les équations de conversion par exemple pour le transport.**
- **Et déjà rien que le stock de carbone – arriver à faire accepter au niveau international qu'une prairie stocke du carbone ce n'est pas joué donc nous on est très influencé par l'IDEL et on avait été suivre au sommet de l'élevage et ils expliquaient ça – chez les Irlandais une prairie ça ne stocke pas de carbone fin de l'histoire. Rien que ce point-là, est-ce qu'une prairie stocke ou pas du carbone ? on dit oui ou non et en fonction de ça au niveau international on n'a déjà pas les mêmes bilans.**
- **Mais avec des analyses on sait le savoir ou pas ?**
 - Nicolas Marchal répond que oui dans le stock. Mais eux estiment qu'elles ne stockent pas à assez long terme. Si tu laboures la prairie dans quinze ans le carbone ressortira et donc ils estiment que non. Donc au niveau international on n'est pas encore au point.
- **Pour le moment il y a un produit qui vient de démarrer pour harmoniser ça au niveau des 27 pays européens. Il y a des programmes qui sont pointés du doigt et certains, au niveau des équations, sont plus limites que d'autres. Après il faut garder une diversité car il y a une réalité qui est différente en fonction des régions et si on fait tourner deux fermes avec deux programmes différents on doit avoir les mêmes résultats à peu de chose près.**
 - Il faut que si une ferme a un bon bilan dans un outil qu'elle l'ait aussi dans l'autre outil.

Points d'attention :

- **Par rapport à la comparaison des types de fermes, il y a un projet européen qui vient de démarrer qui vise à montrer sur six ans les pistes d'évaluation et d'amélioration du bilan carbone des fermes. C'est pour tous les pays européens et nous au niveau d'ELEVÉO on suit 15 fermes dont 6 en ovins-caprins. L'idée sera aussi de comparer avec nos voisins français qui ont une typologie relativement similaire à la nôtre. De là on pourrait peut-être dégager des pistes selon les quartiers verts et les quartiers rouges. Aujourd'hui, pour les ovins-caprins il n'y a qu'une ferme dedans donc c'est compliqué.**
- **Aujourd'hui c'est l'indicateur mais demain ce sera la norme. Ce côté carbone c'est tout de même quelque chose. Ce ne sera pas des points en plus qu'on aura mais des points en moins.**
- **Ce qu'il faut se dire quand même c'est que l'intérêt de ce bilan-ci c'est qu'il est indépendant, développé par**



le CRA-W et que ça pourrait contrecarrer justement ARLA ou quelqu'un d'autre qui viendrait te donner un bilan sur ta ferme. Sur base de ce que lui a décidé, sur base de ses indicateurs tu pourrais contrebalancer avec quelque chose de neutre. C'est tout l'intérêt du CRA-W.

- Ici c'est un projet du CRA-W. Cyril a fait écho d'un projet similaire développé par l'Europe, je pense qu'on peut très bien supputer qu'à terme, ça pourrait être un outil utilisé par le législateur dans le cadre des aides PAC et si on ne répond pas à certaines conditions on aura des bonus-malus dans le système de la PAC pour autant que la PAC existe encore. C'est dommage dans un système comme ça qu'on n'ait pas un outil pour le consommateur. Parce que quand on voit aujourd'hui le nombre de personnes qui prennent l'avion pour 3 jours de Toussaint et les autoroutes qui sont bondées à chaque occasion, des gens qui ont 10 sacs poubelles devant chez eux, je pense que si on avait un outil comme ça pour conscientiser le consommateur de son empreinte écologique, ce serait certainement plus intéressant que de le mettre au niveau de l'agriculteur. L'outil est très bien je ne le dénigre pas mais l'agriculteur il produit et s'il produit c'est qu'on lui achète et si on lui achète c'est que le consommateur en est friand.
- On sait que ce n'est pas toujours d'une grande précision. Je suis désolée mais j'avais une ferme pédagogique et dans la compta de gestion c'était « autres animaux ». Donc il y a un gros souci à ce niveau-là quand on est dans la diversification. Pour les magasins à la ferme, l'encodage c'est une catastrophe.
- Dans les comptes de gestion ils ne savent toujours pas mettre des brebis. C'est toujours « vaches allaitantes ».

V. La FCO : état de la situation (François Claine, ARSIA)

Nicolas Marchal introduit la présentation en rappelant que l'objectif aujourd'hui avec les Hollandais et les Allemands c'est d'avoir le vaccin le plus rapidement possible et pour bien faire avant qu'on sorte les bêtes.

La présentation de cet exposé est jointe en annexe II.

Depuis le 10 octobre 2023, la Belgique et d'autres pays limitrophes ont perdu leur statut indemne FCO (fièvre catarrhale ovine ou maladie de la langue bleue ou BTV). Cette perte de statut fait donc suite à la confirmation d'un premier cas au sérotype 3 sur notre territoire qui a été détecté en Province d'Anvers (Merksplas).

On a connu une vague épidémique d'infections au sérotype 8 de la Blue Tongue. C'était la première fois que le virus passait par chez nous. Un virus qui existe sous plus d'une vingtaine de sérotypes différents (différentes souches, différents sous-virus). Le sérotype était celui qui circulait « classiquement » dans nos régions depuis 2006.

Par contre, le sérotype 3 est un sérotype qu'on ne rencontre pas par chez nous. C'est un sérotype bien décrit dans des pays qui se situent plus au sud et notamment en Afrique. Il n'était pas attendu dans nos régions ce qui fait qu'il y a beaucoup de craintes exprimées depuis la confirmation des cas. On sait très bien, comme le sérotype 8 en 2006, que cette souche n'est pas connue chez nous par nos troupeaux et qu'il n'y a pas de solution vaccinale qui existe à l'heure actuelle. On revient dans la situation d'un cheptel ovin - bovin aussi - extrêmement naïf et donc extrêmement sensible par son attaque d'autant plus que la couverture vaccinale qui a pu être opérée depuis plusieurs années vis-à-vis du sérotype 8 ne couvre absolument pas le sérotype 3 et que l'immunité croisée n'est pas du tout à attendre par rapport à ça.

Le mouton qui a été infecté à Merksplas n'est pas mort de cette infection au sérotype 3. Il a survécu.

A l'heure actuelle et officiellement, il n'y a **qu'un cas recensé en Belgique**. Est-ce que cela pourrait sous-entendre que le virus va épargner le cheptel belge ? la réponse est NON.

Vis-à-vis d'un cheptel naïf il est très difficile de croire qu'on ne va pas connaître une infection.



Cette infection va-t-elle avoir une allure épidémique majeure comme on l'a connue en 2006 face à l'émergence du sérotype 8 ? à l'heure actuelle, il faut établir un équilibre des facteurs limitants et les facteurs favorisants (voir page 2 de la présentation en annexe II). Il faut prendre le temps de considérer la période de l'année à laquelle on se trouve et l'impact que cette période peut avoir sur la circulation virale mais aussi quels seront les éléments qui potentiellement favoriseront une nouvelle circulation du vecteur.

Petits rappels des signes qui sont compatibles avec l'infection au sérotype 3 : gonflement **généralisé** de la face, hypersalivation, cyanose des muqueuses liée à une insuffisance d'apport en oxygène des tissus, boiterie, dépression au creux de flanc, avortement, hyperthermie et conjonctivite bilatérale.

3 axes principaux pour se prémunir contre les sérotypes 3 et 8 :

- **Vaccination** => pour le sérotype 8 le vaccin existe et est autorisé à la mise sur le marché en Belgique mais pas de vaccin existant pour le sérotype 3. Ce qui est discuté aujourd'hui à l'échelle fédérale est la possibilité de réaliser une importation de doses de vaccin Blue Tongue orienté sérotype 3 depuis l'Afrique du Sud où circule le virus. Cela demande une adaptation de la base légale pour assurer cette importation depuis l'Afrique du Sud vers nos régions et booster l'industrie pharmaceutique pour pouvoir produire ces solutions vaccinales et les proposer sur notre territoire.
- **Application de produits répulsifs** => soit pour éloigner les culicoïdes, soit pour voir un effet insecticide. Ils sont présents autour des animaux même si au vu de la période de l'année ils sont de moins en moins présents. L'utilisation de produits répulsifs sur les animaux en extérieur, vu les conditions climatiques, va aboutir à un effet rinçage important. L'application risque de ne pas montrer les effets escomptés.
- **Rentrée en bâtiment** => ne protège absolument pas de l'infection.

Si vous rencontrez un ou plusieurs des signes qui ont été mentionnés précédemment :

- Recours au protocole avortement qui contient l'analyse Blue Tongue et donc automatiquement celle-ci sera réalisée ;
- Télécharger un document sur le site de l'AFSCA intitulé « notification de suspicion de cas » et le renvoyer à l'ARSIA avec deux tubes de sang (tube sec + tube EDTA) prélevés sur max. 3 animaux suspects.

⇒ **Analyses gratuites**

Petit rappel du protocole avortement en pages 6 à 10 de la présentation (annexe II).

Voici les questions posées lors de cette présentation :

- **C'est une maladie à déclaration obligatoire. A partir de quand est-ce qu'on a l'obligation de déclarer ?**
 - A partir du moment où vous, en tant qu'éleveur, avez décelé dans vos troupeaux un signe suspect. Après, encore une fois, c'est à la bonne gestion de l'élevage de chacun et à la stricte participation aux initiatives diagnostic. Bien entendu, toute opacité cornéenne et toute boiterie ne sont pas strictement dues à la fièvre catarrhale ovine mais vous avez une possibilité diagnostique qui est prise en charge par les autorités fédérales. Ça vaut la peine de le faire non seulement pour votre élevage mais aussi pour information épidémiologique et une notification de surveillance à hauteur de la Région wallonne et de l'échelon belge. Ça a une valeur individuelle et une valeur pour la collectivité également. Vous observez, vous devriez à ce moment-là prendre la peine de faire le nécessaire pour en établir le diagnostic.
- **Les vermifuges par piqûre ou par la seringue orale, est-ce que ça peut transmettre le virus aussi ?**
 - Le virus se transmet exclusivement au travers de la piqûre du culicoïde. Un virus a des capacités de résistance dans l'environnement qui sont très réduites parce que l'humidité, la température, les ultraviolets vont le détruire assez rapidement. Autrement dit le virus de la Blue Tongue ne peut pas se transmettre par un matériel ou un vecteur



indirect que ce soit une blouse, des bottes ou une aiguille. Ce n'est pas possible et ça suppose un culicoïde et c'est tout. C'est une certitude.

- **Est-ce qu'il existe des systèmes de piégeage du moucheron pour les culicoïdes ?**
 - Il existe en effet des lampes piège munies de lumière noire ultra-violette et qui peuvent être placées dans les bergeries. Tous les insectes vont être attirés par cette lumière et pas que des culicoïdes. En termes de solution définitive pour éliminer les culicoïdes présents en bâtiment je n'y crois pas. Ce sont des dispositifs qui sont plutôt utilisés comme éléments de piégeage à des fins de recherches pour dénombrer la présence de culicoïdes dans une étable ou pour évaluer la présence de circulation du virus dans les culicoïdes piégés. Mais piéger à des fins d'élimination, ça me semble illusoire.
- **On parle peu des caprins. Vous aviez dit au début que c'était dans une moindre mesure.**
 - On pense que le fait d'avoir eu moins de cas de langue bleue chez les caprins mais également d'avortement et de malformation congénitale au virus de Schmallenberg chez la chèvre, puisque finalement on est sur deux virus transmis tous les deux par des culicoïdes avec des cycles de réplication virale et une pathogénicité assez équivalente, est principalement lié au fait que les chèvres ont un accès en général plus réduit à l'extérieur que les ovins. Ce sont des animaux qui, à moindres conditions un peu dérangeantes (vent, petite pluie), vont vite avoir tendance à rentrer en bâtiment et pour grand nombre d'entre eux sur le territoire et notamment dans les troupeaux plus conséquents en termes de taille sont également élevés hors sol donc ça veut dire soumis à une pression infectieuse naturellement moindre.
- **En 2006-2007, on avait observé la FCO sur les caprins ou pas ?**
 - On a observé de la FCO sur des caprins mais dans une importance très faible par rapport à ce qu'on a constaté en bovins et en ovins. Donc autrement dit, si on reprend les chiffres de 2006 pour Schmallenberg qui sont plus frais dans ma tête, si on était à plusieurs milliers de cas recensés en ovins et en bovins, on était peut-être à quelques centaines en caprins. Et je parle pour l'Europe occidentale. On est vraiment sur une faible proportion de caprins. Cependant, à côté de l'élément de conduite que je mentionnais, le fait d'avoir davantage d'animaux en bâtiment voire totalement hors sol on n'a jamais mis clairement en évidence une mécanique de résistance au virus chez la chèvre. L'élément de conduite d'élevage reste l'hypothèse qui est la plus fréquemment soulevée.
- **On parle de répulsifs mais il y a des insecticides qu'on peut mettre sur nos animaux qui semblent ne pas trop leur nuire comme notamment l'huile de neem utilisée pour les poux broyeurs et les poux piqueurs. Se dire qu'il y a la FCO qui tourne autour de chez nous et se dire qu'on pulvérise nos animaux avec ce genre de répulsifs peut aider ou à un moment ça devient inévitable ?**
 - Ce qui a été démontré c'est que l'utilisation de répulsifs peut aider à diminuer le risque d'infestation par les culicoïdes et donc d'infection par le virus mais ne le rend pas nul pour autant et les études qui ont utilisé des répulsifs travaillaient essentiellement avec des répulsifs à base de deltaméthrine et de perméthrine. Donc sur base, si j'ai bien compris, d'huile de neem que vous avez mentionnée, sur base de solutions on va dire naturelles à base d'huile végétale ou d'huile essentielle, ça n'a jamais été démontré.
- **Dans les produits répulsifs qui sont dans le commerce, pouvez-vous en citer quelques-uns ?**
 - On sait que des produits comme le BUTOX vont avoir des effets répulsifs sur les problématiques de type culicoïde. Après vous avez d'autres produits qui peuvent être également utilisés, des produits insecticides connus en désinsectisation, de type EXIT par exemple qui sont des produits désinsectisant qu'on reconnaît pour les bâtiments d'élevage d'animaux destinés à la production de denrées à consommation humaine mais aussi d'écuries ou de bâtiments de collectivité Horeca mais alors là ce sont des produits de désinsectisation de bâtiments mais qui montrent une efficacité répulsive sur les insectes. Potentiellement si ces animaux voient appliquer un répulsif mais finalement ont un accès fréquent et permanent aux prairies vu les intempéries, vu les conditions extérieures, comme on le dit d'ailleurs pour le BUTOX à d'autres périodes de l'année, vous risquez un effet rinçage qui est important et que l'effet répulsif soit nul. Maintenant encore une fois sur des animaux aujourd'hui en prairie je n'en vois pas



l'intérêt direct au vu des conditions météo qui sont vraiment peu enclines à maintenir des populations de culicoïdes actives.

- Si on regarde les chiffres aux Pays-Bas, la première infestation c'était le 6 septembre donc voilà deux mois et on est à 2853 foyers aujourd'hui. Je crois qu'il ne faut pas se faire d'illusion, les estimations de vitesse de propagation c'est 25 kilomètres par semaine et en 2007 on était à 10 kilomètres par semaine. On va l'avoir c'est certain. Honnêtement quand on regarde les cartes c'est vrai que les vents ont poussé tout vers le nord-est mais je pense que ça va arriver. Et il y a aussi la question du blocage des exportations. On ne peut pas exporter vers des zones qui sont indemnes et il y a eu un blocage tout un moment des exportations vers les Pays-Bas, l'Allemagne, etc... maintenant il y a eu des assouplissements qui ont été trouvés entre la Belgique, les Pays-Bas et l'Allemagne pour libérer les exportations vers l'entièreté des Pays-Bas et vers les Lander allemands qui sont contaminés aussi. Pour les autres pays qui sont indemnes il y a encore des obligations de 14 jours d'insecticide et de PCR négatif de 14 jours aussi. C'est cet aspect exportation qu'il ne faut pas négliger autant pour les ovins que pour les bovins.
 - Les éléments que vous mentionnez comme mesures sont tout à fait exacts. En effet, il y a une réouverture du commerce transfrontalier avec les Pays-Bas et l'Allemagne. Ce sont des pays qui, comme nous, ont perdu leur statut indemne et donc, en soi, il n'y a pas de barrières logiques à la circulation des animaux au travers de ces frontières mais il faut bien entendu ne pas se leurrer et savoir qu'aujourd'hui un éleveur belge qui ferait le choix d'importer des animaux depuis les Pays-Bas ouvre la porte à un risque potentiel d'importation du problème. Concernant les exportations vers les zones indemnes, il y a toujours des balises très importantes mais compréhensibles qui sont posées même si à côté de cet élément, les culicoïdes, par leur répartition au gré de la vitesse et de la direction des vents, ne connaissent pas de frontières et qu'on ne positionne pas des barrières de répulsifs ou d'insecticides sur les bordures nationales. Il est impossible de se prémunir d'un vent porteur de culicoïdes.
- Si on se souvient bien la fièvre catarrhale en 2007 est arrivée en été. Schmallenberg, en 2011, a principalement atteint les brebis qui avaient été saillies en juillet et août c'est-à-dire des bêtes qui avaient déjà des fœtus assez développés au mois de septembre. Tu dis que les chèvres sont majoritairement élevées en bâtiment et que c'est pour ça qu'elles sont préservées. En 2007 et en 2011, si beaucoup de chèvres sont en bâtiment, elles ont été préservées parce qu'elles n'étaient pas dehors. Cette année-ci, si on a un problème de fièvre catarrhale, ce sera plus à un moment donné où les animaux sont à l'herbe. Si on a la fièvre catarrhale demain les chèvres seront à l'intérieur mais les moustiques rentrent aussi donc ce qui était vrai en 2007 et 2011 ne sera peut-être plus nécessairement vrai cette année-ci.
 - Le seul élément c'est que je ne voudrais pas qu'on croit qu'en disant que les chèvres sont moins atteintes qu'il y ait peut-être dans certains esprits l'idée que la chèvre a bien logiquement des mécaniques de résistance par rapport au virus. Ça n'a jamais été démontré. La seule hypothèse qui a été mise en avant pour expliquer le faible nombre de cas ce sont des éléments de différence de stratégie de conduite du troupeau. Ce sont les seuls. Factuellement, il y a bien moins de cas de caprins touchés et ça c'est vrai au travers de toute l'Europe occidentale par ces deux virus en tout cas BTV8 en 2006 et Schmallenberg en 2011 comparativement aux espèces bovines et ovines.
- Les phases d'épidémie en 2007 c'était uniquement lié à la vaccination ou l'immunité acquise fait aussi que le virus circule moins ?
 - Ce qu'on constate avec le BTV en 2006 et Schmallenberg de manière identique c'est qu'il y a une immunité naturelle qui se déploie dans le troupeau, immunité naturelle qui se maintient durant plusieurs saisons. Minimum trois années pour le virus de la Blue Tongue sérotype 8 en 2006 et jusqu'à cinq ans après infection au virus de Schmallenberg donc ça veut dire qu'un animal qui a connu l'infection virale déploie une production d'anticorps et une immunité naturelle qui peut être qualifiée de durable. Maintenant, sur Schmallenberg il y a peu de vaccination qui a été mise en place parce qu'en fait l'impact économique de Schmallenberg a été bien moindre que l'impact économique de la Blue Tongue en 2006 et l'impact économique de la Blue Tongue a fait qu'il y a eu beaucoup plus de mesures de restriction des mouvements des animaux d'une part et d'autre part, une dynamique de l'industrie pharmaceutique à produire des solutions vaccinales de manière beaucoup plus rapide. N'oublions pas aussi la prise en



charge de la vaccination par les autorités ce qui n'a pas du tout été le cas pour Schmallenberg. Cela veut dire que sur l'épisode de Blue Tongue de 2006 il y a eu de vrais incitants à l'application de la vaccination. Ce que l'on voit sur notre territoire c'est qu'il y a des petits rebonds épidémiques qui sont totalement corrélés avec le degré de renouvellement des troupeaux. Je m'explique : vous voyez qu'un troupeau qui est infecté l'année 1 déploie une immunité naturelle et cette immunité est d'autant plus boostée si la vaccination est mise en place et puis au gré du nombre d'agneaux nés chaque année qui, une fois sortis d'immunité colostrale, ne sont plus confrontés au virus parce que le virus n'est plus présent au pourtour de l'exploitation et que la vaccination s'abandonne. Quand la part d'animaux naïfs devient progressivement plus importante que la part d'animaux adultes précédemment infectés, ça prédispose le troupeau à un épisode de circulation virale et vous avez ces rebonds épidémiques que ce soit en Blue Tongue ou en Schmallenberg qui réapparaissent tous les 4-5 ans (quelques dizaines de cas).

- **On a un retour sur le vaccin sud-africain ?**

- A l'heure actuelle et cette réunion date du mois d'octobre, il y a eu une demande d'avis de la part de l'ensemble des entités qui font partie prenante au groupe santé et au groupe de travail ovins-caprins quant à la nécessité de pouvoir recourir à une vaccination sur base d'une importation des doses de vaccins Blue Tongue sérotype 3. Des avis que j'ai vu remonter en retour de mail, l'ensemble est favorable. Cet avis a été relayé je suppose aux autorités compétentes à savoir AFSCA et AFMPS qui auront pris les contacts nécessaires avec l'industrie pharmaceutique. A l'heure actuelle nous n'avons pas eu de retour particulier à ce sujet.

Nicolas Marchal ajoute qu'il y a une volonté d'importation mais il y a aussi une demande pour que le secteur zoo pharmaceutique européen développe les circuits par ici et apparemment vu la taille du cheptel potentiel c'est-à-dire que nous on ne représente pas grand-chose soyons honnêtes, l'Allemagne et la Hollande étant plus gros, il y aurait peut-être une possibilité de le développer rapidement ici en Europe.

- **Et dans ce cadre-là, est-ce qu'on sait introduire un vaccin contre le sérotype 3 plus vite qu'un vaccin pour un nouveau virus ?**

- Sur appui de l'agence pour le médicament, un processus d'homologation pourrait être « accéléré ». Vous avez eu exactement la même procédure d'accélération d'homologation des vaccins pour le virus de la Covid 19. On pourrait imaginer que sur base de pression des états fédéraux et des agences fédérales pour les médicaments et les produits de santé dans chacun des pays importateurs ou décidant de mettre en place la vaccination on ait une procédure accélérée mais ça reste du conditionnel. De toute façon si cette procédure n'est pas accélérée, la vaccination ne va pas se faire demain ça c'est certain.

Points d'attention :

Nicolas Marchal ajoute qu'au niveau du fonds de santé, ce qu'il faut savoir c'est qu'on défend une vaccination rapide, un déploiement par les circuits traditionnels logistiques donc par nos vétérinaires pour que ce soit le plus rapide et le plus efficace possible.

Objectif : on espère pouvoir déployer ça pour février-mars 2024. Pour le moment les syndicats nous suivent que ce soit au nord ou au sud, différentes agences prêchent pour ça.

Je sais qu'il y a eu des questions par rapport à l'importation. L'ouverture des frontières par rapport aux Pays-Bas s'est faite sous pression des bovins et ça s'est fait sur tous les ongulés. Vu les enjeux financiers, économiques de l'exportation de bovins vers la Hollande, le poids des moutons n'était pas très large et on n'a rien pu dire. Donc aujourd'hui même si on n'était pas forcément favorable au niveau du secteur ovin d'ouvrir cette frontière et cet accord bilatéral, les bovins nous sont largement passés devant. L'importation d'ovins depuis la Hollande est autorisée pour cela.



VI. La gestion raisonnée du parasitisme par Ariane MEERSSCHAERT (NATAGRIWAL)

La présentation de cet exposé est jointe en annexe III.

Introduction par une devinette : 99 est le nombre de spécialités pharmaceutiques disponibles sur le marché belge à l'heure actuelle en tant que vermifuges (54 chez les bovins, 25 chez les moutons et 20 chez les chevaux et depuis l'année passée, 2 chez les chèvres).

Enjeux d'une gestion raisonnée du parasitisme :

1/ Sanitaires

Si équilibre entre hôte et parasite :

- stimulation de son immunité antiparasitaire
- stimulation de son immunité GÉNÉRALE
- sélection naturelle des individus faibles et résistants

Si déséquilibre entre hôte et parasite (race « sensible », déséquilibre de la ration, maladie concomitante, ...).

Le pouvoir pathogène (capable de générer la maladie) des parasites dépend de :

- la localisation (rumen, caillette, intestin, foie, poumon) ;
- taux d'infestation (nombre, infestation mixte) ;
- la réponse immunitaire.

Il faut apprendre à vivre avec les parasites car les éradiquer sur le long terme est illusoire. Dans le milieu extérieur les larves des parasites restent. Le fait qu'on n'ait plus d'hivers très rigoureux fait qu'on ne peut même pas dire qu'ils assainissent les prairies. On a des parasites qui ont des larves trans-hivernantes et on va avoir au printemps, avant même qu'il y ait eu des bêtes, des larves qui attendent d'être mangées par leur hôte.

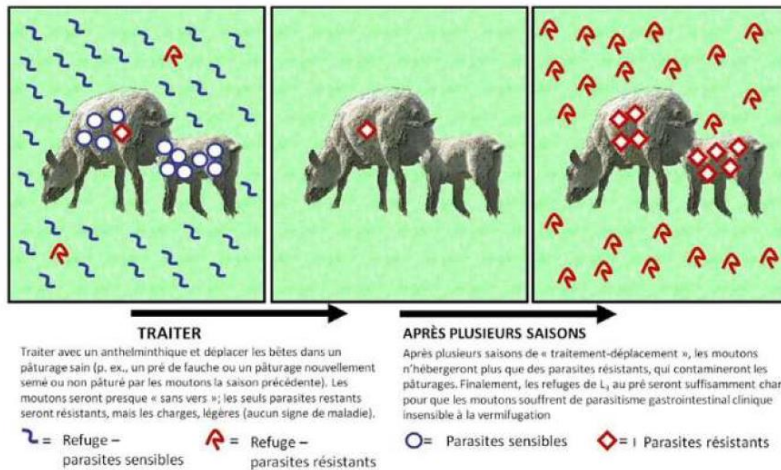
Il y a des populations de parasites qui sont résistantes aux molécules qu'on utilise. L'ARSIA a fait un suivi des parasitismes dans différentes fermes et a dû collecter des données pour savoir s'il y avait des résistances. En Flandre, ils ont publié une étude faite en 2020. Ils ont analysé 200 élevages et il y avait de la résistance dans tous.

La conclusion de leur étude c'était que les éleveurs ne se rendent pas compte qu'ils ont de la résistance et ils surestiment l'efficacité de leur antiparasitaire mais sous-estiment les impacts d'avoir de la résistance dans leur exploitation.

Au niveau résistance, on subodore qu'il y a de la résistance des parasites vis-à-vis des parasitaires depuis très longtemps en petits ruminants, en chevaux. En France, il y a de la résistance en bovins donc on en a sûrement aussi mais on n'est juste pas en mesure de la quantifier pour l'instant.



Résistance aux anthelminthiques et stratégie de « traitement-déplacement » vers un pâturage sain



OBJECTIFS => immunité d'un côté + ralentir l'apparition des résistances de l'autre

2/ Ecologiques

Les résidus de la plupart des antiparasitaires données à un animal vont se retrouver dans les matières fécales. Certaines de ces molécules sont vraiment toxiques pour la coprofaune qui sert elle-même de nourriture pour les espèces qu'on essaye de protéger (hérissons, chauve-souris grand rhinolophe, pie-grièche écorcheur, ...).

Le rôle de cette coprofaune :

- intégrer les matières fécales à la terre en augmentant la rétention d'eau du sol, la fertilité des pâturages et des surfaces pâturables ;
- diminuer le nombre d'insectes nuisibles pour les animaux ;
- proies pour les périodes les plus sensibles de leur cycle (gestation, lactation, envol des jeunes).

3/ Economiques

Pour un troupeau de 100 moutons, suivant la molécule que l'on utilise, le prix du traitement sera de 50 € à 125 € pour les antiparasitaires et si on fait 3-4 traitements par an on arrive à un budget entre 150 € et 500 €. Attention que ne pas traiter est un risque aussi donc il faut donner des antiparasitaires mais uniquement si c'est nécessaire.

Il y a un juste équilibre à trouver entre l'absence de traitement et le surtraitement.

4/ Bien-être animal

Le bien-être animal est un impact sociétal croissant : dimension écosystémique y compris pour l'éleveur => si les animaux sont bien, on a démontré que l'éleveur se sentait mieux aussi.

Le parasitisme pour l'animal lui-même peut provoquer une diminution de l'appétit voire une complète anorexie. Il faut savoir également que l'animal hôte n'est pas sans ressources de par son immunité et ses choix alimentaires.



Cycle des parasites internes expliqué en page 23 de la présentation – annexe III. La douve, par rapport au cycle, est obligée de passer par un hôte intermédiaire qu'on appelle la lymnée tronquée qui est un petit escargot aquatique (douve du foie – voir page 24 de la présentation en annexe III). Les animaux vont s'infester en mangeant des métacercaires.

Analyses diagnostiques :

1/ Coprologie

Technique la plus fréquemment utilisée disponible dans toutes les espèces :

- McMaster (comptage des œufs) => technique quantitative ;
- Enrichissement => technique qualitative.

Il est important d'utiliser les deux techniques car il y a des œufs que vous ne verrez jamais en McMaster parce qu'ils sont trop gros.

Interprétation des coprologies (strongles) suivant le nombre d'OPG (œufs par gramme de matière fécale) :

2/ Gestion des prairies

Au niveau agronomique, on peut faire une gestion des prairies de manière à diminuer la pression parasitaire pour les animaux.

Ce qui est important :

- L'âge des animaux : les jeunes sont les plus sensibles ;
- Le contact avec les larves L3 qui sont les larves infestantes ;
- Les conditions climatiques.

Ce qu'il faut retenir (voir tableau en page 35 de la présentation en annexe III).

	Risque faible, ne pas traiter	Traiter sous conditions	Risque élevé, traiter
BOVINS	< 300 OPG	300 - 500 OPG	> 500 OPG
OVINS	< 500 OPG	500 - 1000 OPG	> 1000 OPG

3/ la gestion des médicaments

- Il faut toujours peser, si c'est possible, l'animal qui pèse le plus lourd comme référence. Si on surdose ce n'est pas grave car la plupart des vermifuges ont vraiment une marge sécuritaire qui est élevée. Par contre, si vous êtes en sous-dosage, vous êtes en dose non létale et c'est la meilleure façon pour sélectionner les parasites résistants ;
- Adapter les vermifuges à la biologie des parasites – attention aux molécules à large spectre. On ne vermifuge pas contre la douve hépatique au même moment de l'année où on vermifuge contre les autres parasites gastrointestinaux, les strongles.
- Respecter les notices des médicaments ;
- Respecter la méthode de stockage et la date limite d'utilisation ;
- Administrer correctement.



Maintenir une population refuge de parasites gastro-intestinaux => on a vermifugé les animaux mais ils sont laissés sur la même prairie. Cela permet aux animaux de réingérer des parasites sensibles ce qui va les protéger contre les parasites résistants.

Liste des antiparasitaires ovins => voir brochure sur le site de NATAGRIWAL

Les méthodes alternatives :

Plantes riches en tanins condensés auxquels on attribue des propriétés antiparasitaires mais qu'on ne parvient pas à standardiser. Légumineuses riches en tanins condensés : Lotier corniculé, Lotier pédonculé, Sulla, Sainfoin.

Voici les questions posées lors de cette présentation :

- **Quand les animaux s'immunisent, est-ce qu'on peut avoir des animaux qui génétiquement deviennent de plus en plus forts parce qu'on a une utilisation raisonnée et qu'on a renforcé la génétique de l'animal ou est-ce que c'est vraiment quand le petit grandit qu'il s'immunise en vivant dans l'environnement ou peut-on créer un animal qui est adapté à son milieu chez nous si on a une utilisation raisonnée ?**
 - Il y a deux volets à la réponse à cette question. Le premier volet c'est qu'en France, il y a des béliers qu'on sélectionne sur l'héritabilité résilience face au parasitisme. Résilience c'est la capacité à produire malgré le fait qu'il y a une présence de parasites. L'héritabilité n'est pas très forte mais elle existe quand même. Le deuxième volet c'est qu'un jeune animal va naître sans cette immunité. Il va peut-être avoir une résilience héritée génétiquement (en sachant que certaines races sont plus fragiles que d'autres ou plus résistante que d'autres) mais va naître sans cette immunité et doit se la construire. Ce sont toujours les animaux les plus jeunes qui sont les plus fragiles vis-à-vis du parasitisme.
- **Les bâtiments d'élevage sont souvent des gîtes d'été pour les chauves-souris et plus rarement des gîtes d'hiver. Est-ce que ça pourrait avoir un impact sur le bas bruit d'hiver ?**
 - Les chauves-souris hibernent en hiver et ne sont donc plus actives pour le moment. À mon avis au niveau du bas bruit, à moins d'avoir un gîte hivernal dans un bâtiment mais je n'en connais pas personnellement, c'est plutôt en été qu'elles ont ce rôle actif au moment où les insectes sont les plus actifs aussi. Les chauves-souris ne doivent pas nécessairement être en gîte dans le bâtiment. On voit qu'il y a des chauves-souris dont des forestières qui viennent chasser dans un bâtiment d'élevage et qui retournent dans leur gîte d'été. Elles savent qu'elles vont trouver de la nourriture et typiquement quand il pleut, les chauves-souris ne sortent pas car elles savent bien que les insectes ne volent pas mais s'il y a un bâtiment d'élevage tout près, elles viennent dans ce bâtiment et glanent les mouches qui sont posées au plafond. Les chauves-souris sont un insecticide naturel et économique.
- **C'est quand il fait chaud ou sec que les parasites se développent ?**
 - Les parasites aiment la chaleur et l'humidité. La plupart des parasites gastro-intestinaux aiment quand il fait +/- 20 à 25 degrés et un taux d'humidité relative proche des 80 % - chez nous des journées de printemps voire d'été mais où il fait suffisamment humide ou, par exemple, lorsqu'il y a eu une période de sécheresse et qu'il vient à pleuvoir, les parasites adorent la période où il recommence à pleuvoir.
- **Et si on est en pleine canicule, qu'on a de très hautes températures mais qu'on a des prairies humides ?**
 - Là vous avez un problème pour la douve potentiellement. Si vous avez des prairies humides ça va favoriser la douve donc deux types de parasites (du rumen et du foie) mais en pleine sécheresse il n'y a pas de problème de parasitose (même si on rase beaucoup plus bas) parce que les parasites n'aiment pas du tout cette chaleur et cette sécheresse. Les problèmes de parasitose recommencent quand ils recommencent à pleuvoir.



- **Que conseillez-vous quand une myiase est fort présente et qu'on doit quand même pâturer ?**
 - Je n'ai pas de solution à vous proposer par rapport à ça ni comment éloigner ces mouches qui provoquent les myiases surtout que vous c'est la plus méchante, la Wohlfahrtia, celle qui attaque sans qu'il y ait de blessure. Elle attaque les animaux et va provoquer elle-même des plaies et aller pondre dedans. Vous m'aviez demandé si le DELTANIL pouvait être utilisé. Le DELTANIL c'est une molécule super toxique pour l'environnement.
- **Quel est nom commercial de DELTANIL ?**
 - CLIK - CLIKZIN
- **Sur les réserves on ne peut pas utiliser de vermifuges donc que faire ?**
 - Je n'ai pas de solution par rapport à ça. C'est le bien-être animal qui passe avant tout. C'est vrai qu'on essaye vraiment, dans certaines réserves, de ne pas mettre d'antiparasitaires. Mais s'il y a des problèmes j'ai moi-même déjà écrit des exemptions pour certaines personnes en disant que dans ce cas-là on accepte et tant pis pour les papillons présents et les autres insectes. Si on est suffisamment tard dans la saison la période critique pour toute l'entomofaune c'est plutôt fin du printemps. Si on est au mois d'août c'est déjà moins grave quand même.
- **Quand on travaille sur des lots on voit parfois qu'un animal est un peu plus maigre, on se dit je vais faire une coprologie mais est-ce qu'il vaut mieux travailler sur l'animal, travailler sur le lot auquel cas on n'aura peut-être pas une vue correcte du traitement surtout chez des agnelles de renouvellement ?**
 - Il y a deux façons de faire. Ce qu'il faut savoir c'est que des animaux conduits en lot et des agnelles de renouvellement elles vont tout le temps être ensemble, il y a des chances qu'elles aient toutes le même parasitisme donc si vous prenez des matières fécales de l'un ou l'autre individu vous allez peut-être avoir un individu qui est un peu plus parasité que sa voisine mais ça vous donnera déjà une bonne idée. Si vous prenez au niveau du lot et au hasard des matières fécales fraîches encore chaudes, on va ramasser et là vous aurez peut-être une idée qui est moins sensible parce que vous allez avoir des matières fécales de 5 animaux différents. Vous allez avoir des animaux qui excrètent plus d'œufs et d'autres moins donc ça va donner une moyenne mais ça vous donnera déjà une très bonne idée du parasitisme auquel vous faites face. Si j'avais un animal qui est vraiment parasité dans un lot je pense que je ferais une analyse individuelle mais si vous avez le tiers de votre lot où ce n'est pas top alors faites un mélange et vous aurez une bonne idée. Pour l'analyse pour les gens qui sont en ARSIA+ ça coûte 13 €. Quand on arrête de traiter, pendant les 2-3 premières années il faut surveiller. Après 2-3 ans on connaît la dynamique de son élevage et malheureusement il n'y a pas une recette qui vaudrait pour tout le monde (parcellaire, dynamique du troupeau, météo).
- **En France, on fait les coprocultures. Pourquoi on ne pousse pas un peu plus dans ce sens ?**
 - Pour en avoir discuté avec Thierry PETITJEAN qui est le responsable de la partie laboratoire chez ARSIA, je pense que c'est plutôt le manque de personnel, le manque de place, le manque de temps qui font que les coprocultures ne se font pas encore. Ça l'intéresse beaucoup et il commence à faire certaines coprocultures mais peut-être pas systématiquement. Je sais qu'en France ils le font dans un laboratoire.
- **J'occupe des prairies où il y avait des bovins avant pendant des années. Maintenant j'ai un troupeau de caprins-ovins mais j'ai eu tous mes animaux à deux mois au sevrage. Ils sont arrivés sur des prairies propres et je n'importe pas de mâles parce que je les prends toujours très jeunes. Depuis trois ans, j'ai des coprologies nickel. Si je n'importe pas d'adultes est-ce que je vais garder mes prairies propres ou finalement les parasites vont arriver quand même par la nature ?**
 - Si vos animaux n'ont jamais pâturé avant qu'ils n'arrivent chez vous alors vous n'avez pas apporté de parasites pour vos ovins et caprins. S'ils ont pâturé ne fût-ce qu'un jour avant, ils vont en apporter. Il y a très certainement des larves parasites dans le milieu extérieur donc ils en ont certainement avalé et les cycles se sont mis en route. Le mieux c'est de quand même surveiller car il faut voir si vous n'êtes pas en train de provoquer avec des jeunes animaux une augmentation exponentielle sauf si vous faites des rotations, si vous faites une faible charge où là il y a vraiment moyen de faire mourir les larves L3 et



d'interrompe les cycles. Les ruminants sauvages peuvent contaminer s'ils viennent sur vos prairies pour certains parasites.

Points d'attention :

- Comme vous travaillez aussi sur les plantations de haies etc... ce sont les haies bocagères et il faut absolument guider là-dessus et à autoriser la plantation de ces plantes que la Région wallonne ne veut pas voir et qui sont bonnes pour les moutons et qui ne sont pas dans les listes.
- Je pense qu'il faut aussi faire attention à ne pas faire une confiance aveugle aux coprologies parce qu'il y a quand même des parasites qui sont des pondteurs intermittents ou de faible grandeur comme la grande douve. On peut faire une coprologie pour la grande douve et ne trouve que trois œufs. Si le nombre est faible on va dire il ne faut pas traiter alors que si. C'est comme le ténia, une majeure partie des œufs se trouvant dans les anneaux. Or ce ne sont pas les anneaux qu'on fait analyse mais ce sont les crottes.

VII. Reporting 2023 par Mme. Amandine Vandeputte (Apaq-W)

Amandine présente ce qui a été fait cette année et quelques pistes d'action pour 2024 (voir présentation en annexe IV).

Viande de chez nous

Plateforme qui regroupe un peu l'ensemble des secteurs viandeux.

Actions 2023 :

- **Campagne de sensibilisation** (spot diffusé actuellement sur RTL/Club RTL/RTL Plug/TF1/TMC) ;
- **Top Tropical** : page entière dans l'édition nationale de l'Avenir qui reprend un message global, clair, objectif et neutre « **Pas de futur sans agriculture. Nos éleveurs vous apportent le meilleur de la nature** » ;
- **HoReCa et école hôtelière** : rencontres de terrain ;
- **Dégustations GMS** pendant un mois dans quelques hypers et moyennes surfaces répartis en Wallonie ;
- **BBQ Viande de Chez Nous** (Ferme Moers – BW) avec une petite quarantaine de personnes dont le Ministre Borsus ;
- **Articles** : 2 dans le Soir et 2 dans Sudpresse (19/06 et 13/07) + publication sur les sites respectifs + 2 vidéos
- **Bouchers** : charte, atelier, matériel promo => la charte est terminée. Prochaine étape, approbation par les représentants des producteurs et soumission dans un premier temps aux membres de la Fédération des bouchers et charcutiers de Belgique ainsi qu'au réseau de bouchers et indépendants via PQA.

Actions sectorielles 2023 :

- 1 article sur le secteur ovin dans le quotidien Le Soir et 1 vidéo sur le site internet de ce même support – volonté de notre part et discuté avec le Collège de mettre la femme à l'honneur. Journaliste est allée voir une jeune fille et un couple en Province de Liège ;
- 1 vidéo sur le soir.be ;
- Brochure sectorielle qui devra sortir fin de l'année – 2 propositions en page 15 de la présentation en annexe IV (tête animal/filière).



Actions transversales 2023 :

- **Observatoire de la consommation** : on vient de terminer une étude sur la consommation de viande => 97 % des personnes ayant répondu consomment des produits viandoux + image de la viande reste assez positive + tendance se dirige vers une diminution de la consommation de viande ce qui ne veut pas dire qu'on n'en consommera plus - 40% des consommateurs d'alternative végétales en mangent en complément avec les produits viandoux ;
- **Coq de Cristal 2023** : une catégorie pour l'édition 2023 du Coq de Cristal a été ouverte aux producteurs et transformateurs d'agneau « BASSES CÔTES » ;
- **#jecliquelocal.be** : en cours de développement, fonctionnel à partir de janvier 24 ;
- **jecuisinelocal.be et table de terroir** ;
- **Interface Producteurs Distributeurs** : dégustations en moyennes surfaces côté bio ;
- **Evènements Conso et évènements pro** ;
- **En Direct de la Ferme** : possibilité de payer avec les écochèques ;

2024 :

- **Publics cibles** : les jeunes dans les écoles + les bouchers + Horeca ;
- **Viande de Chez Nous** : mêmes actions que celles menées en 2023 – Pour Libramont => proposition de « Black Box » pour chaque secteur – spot sectoriel puis dégustation ;
- **Business club** sur la viande en avril 2024 ;
- **Jecliquelocal.be** : courant janvier, plate-forme sera accessible et fonctionnelle ;
- **Impression outils péda** : posters, fascicules pour les enfants existent en digital – si intérêt du secteur pour qu'on fasse des impressions de ces brochures, c'est réalisable ;
- **Création de spots-recette avec nos Ambassadeurs**, prêts à diffuser (4 soit 1 par saison) – photos de la recette et vidéos ;
- **Mise à jour de la page Agneaux sur Apaqw.be.**

Points d'attention :

- **Je trouve que pour la brochure sectorielle, ce serait bien de mettre un jour le chevreau à l'honneur aussi car lorsqu'on produit du lait on produit de la viande et on oublie souvent la viande de chèvre.**
Nicolas Marchal précise qu'avec Benjamin ils essayent de développer depuis un an la vente de viande de chevreau et ils arrivent à un gros potentiel de 100 chevreaux pour 2024. Soyons honnêtes que ça fait beaucoup de temps et de travail pour peu de potentiel de commercialisation. Il faut aussi remettre ça dans le contexte de l'APAQ-W et de nos budgets qui ne sont pas non plus extraordinaires. Je pense que le budget c'est +/- 25.000 € et on a augmenté depuis le 1^{er} janvier de 20 à 25 centimes la cotisation par bête si je ne dis pas de bêtise. Notre enveloppe est quasi 100 % redistribuée chez Viande de Chez Nous. Nos 25.000 €, si on ne devait faire que des actions individuelles, on en ferait encore moins. On a cet effet de levier d'aller dans Viande de Chez Nous et on n'a plus aucune action spécifique. C'est pour cela qu'on se met beaucoup dans des chartes et qu'on suit énormément le mouvement. Une page dans le Soir le mardi 31 octobre c'est l'entièreté du budget de l'année.
- **Je trouve qu'il n'y a pas suffisamment de matériel à utiliser via les réseaux sociaux parce que c'est juste gratuit, c'est viral, tout le monde le repartage. Les petites vidéos ce serait bien de les mettre à disposition pour qu'on puisse les faire circuler. On a quand même pas mal de gens qui nous suivent sur les pages des fermes.**
Sur la page de l'APAQ-W, il n'y a pas que la viande, il y a les fleurs, les fruits, les légumes, ... Pour trouver une place dans le calendrier il faut parfois s'y prendre des semaines à l'avance. Je ne peux pas tout publier non plus. La page Viande de Chez Nous me permettra de pouvoir relayer plus de choses et que vous pourrez liker et que je peux repartager. Je vais travailler sur ce volet-là aussi.



- Est-ce qu'il n'y a pas moyen de créer un onglet « téléchargement » sur le site de l'APAQ-W où ils vont télécharger les fichiers MP4 ou JPEG et qu'ils remettent dans leurs propres publications ? ou alors mettre un code d'accès pour avoir accès à ces téléchargements pour avoir les fichiers source.

Je peux voir avec le Développeur chez nous.

- Je trouve qu'on peut aimer le mouton, on peut croire au mouton, on peut être rentable en mouton dans certaines conditions mais je trouve dangereux de faire des articles dans lesquels on met le mouton comme source de rentabilité. Le mouton n'est pas nécessairement rentable chez tout le monde et je pense que même s'il y a des marchés qui se développent, qui payent bien, qui donnent satisfaction, même s'il y a des personnes qui font de la vente directe avec boucherie à la ferme avec réduction des intermédiaires, aujourd'hui plus de la moitié des personnes qui font du mouton sont en difficulté et ne peuvent pas dire qu'ils sont rentables. Si aujourd'hui on enlève toutes les primes, ils ne sont pas rentables. Alors est-ce que c'est être rentable parce qu'on touche des primes ? on peut parler du mouton, on peut essayer qu'il se développe en avançant des arguments, des phrases type mais la phrase « les moutons, une source de rentabilité » ...

Nicolas Marchal précise que le titre est une phrase donnée par l'éleveur. C'est le point de vue de la filière, en dessous une interview d'éleveur et dans ce qu'ils disent la journaliste prend une phrase et l'utilise. C'est vrai que c'est une phrase qui ressort. Je suis d'accord que la rentabilité n'est pas garantie dans tous les systèmes ovins.

- Pour l'observatoire, Nicolas Marchal ajoute que quand ils ont présenté ça, pour toutes les autres viandes hors agneau, l'origine favorite c'est belge après c'est wallon puis c'est européen. Pour la viande d'agneau c'est belge, puis européen puis c'est wallon dans l'ordre d'importance pour les consommateurs. Nos consommateurs sont hyper habitués et c'est logique pour eux de manger européen (irlandais, anglais). Il y a du travail à faire.

- Je reviens avec mes chevreaux mais je trouve ça vraiment dommage que même dans les possibilités de choix, le chevreau ne soit pas là. Dans l'opinion publique, les gens doivent conscientiser que quand ils ont du fromage de chèvre, il y a des chevreaux qui sont là. On n'a pas les fonds pour développer les choses mais même dans les choix de réponses, on ne peut pas être dans « autre » ; ça existe et il y a quand même un peu de demandes. C'est juste une réflexion que si personne n'en parle on n'en parlera jamais.

Nicolas Marchal précise que malheureusement aujourd'hui on n'a pas de chevriers qui veulent nous suivre. Pour trouver des gens qui sont prêts à le mettre à l'année dans leur étal on ne trouve pas. Même pour des actions ciblées de quinze jours avec un magasin, on leur propose des filières de chevreaux découpés, emballés et ils n'ont plus qu'à le mettre dans le rayon avec le prix marqué dessus et on n'arrive pas à trouver des gens qui sont prêts à prendre le risque avec nous. On cherche et on va y arriver.

Amandine ajoute qu'elle ne voit pas de souci à ce qu'on ajoute une page dans la brochure consacrée aux chevreaux. Lui donner aussi une recette de chevreau pour qu'elle la partage.

VIII. Divers

Proposition de thèmes pour la prochaine assemblée :

- Les abattoirs ;
- Les données technico-économiques.



<u>FURNEMONT</u>	<u>Pierre</u>
<u>HYPACIE</u>	<u>JP</u>
<u>MAQUOI</u>	<u>Simon</u>
<u>NOEL</u>	<u>Sébastien</u>
<u>PIRSON</u>	<u>Wendy</u>
<u>RAMPANELLI</u>	<u>Patrice</u>
<u>SCHALENBOURG</u>	<u>Cécile</u>
<u>VAN SANTFORT</u>	<u>Jonas</u>

<u>NOM</u>	<u>Prénom</u>
<u>BAIKERICH</u>	<u>Sébastien</u>
<u>GENSIER</u>	<u>Jean-Luc</u>
<u>DANVOYE</u>	<u>Heloise</u>
<u>DEVILLE</u>	<u>Adèle</u>
<u>DIEU</u>	<u>Martin</u>
<u>FEYERS</u>	<u>François</u>
<u>FEYERS</u>	<u>Jean-Luc</u>
<u>FRANKART</u>	<u>Remy</u>
<u>FURNEMONT</u>	<u>Pierre</u>
<u>HYPACIE</u>	<u>JP</u>
<u>NOEL</u>	<u>Sébastien</u>
<u>PIERRE</u>	<u>Ghislain</u>
<u>PIRSON</u>	<u>Wendy</u>
<u>RAMPANELLI</u>	<u>Patrice</u>
<u>REMY</u>	<u>Marc</u>
<u>SCHALENBOURG</u>	<u>Cécile</u>
<u>VANGUESTAINE</u>	<u>Marc</u>
<u>VAN SANTFORT</u>	<u>Léo</u>

- Formatted:** Font: (Default) Arial, 10 pt, Font color: Black, French (Belgium)
- Formatted:** Widow/Orphan control, Adjust space between Latin and Asian text, Adjust space between Asian text and numbers
- Formatted:** Font: Font color: Black, French (Belgium)
- Formatted:** Widow/Orphan control, Adjust space between Latin and Asian text, Adjust space between Asian text and numbers
- Formatted:** Font: (Default) Arial, 10 pt, Font color: Black, French (Belgium)
- Formatted:** Widow/Orphan control, Adjust space between Latin and Asian text, Adjust space between Asian text and numbers
- Formatted:** Font: (Default) Arial, 10 pt, Font color: Black, French (Belgium)
- Formatted:** Font: (Default) Arial, 10 pt, Font color: Black, French (Belgium)
- Formatted:** Font: (Default) Arial, 10 pt, Font color: Black, French (Belgium)
- Formatted:** Widow/Orphan control, Adjust space between Latin and Asian text, Adjust space between Asian text and numbers
- Formatted:** Font: (Default) Arial, 10 pt, Font color: Black, French (Belgium)
- Formatted:** Widow/Orphan control, Adjust space between Latin and Asian text, Adjust space between Asian text and numbers
- Formatted:** Font: (Default) Arial, 10 pt, Font color: Black, French (Belgium)
- Formatted:** Widow/Orphan control, Adjust space between Latin and Asian text, Adjust space between Asian text and numbers
- Formatted:** Font: (Default) Arial, 10 pt, Font color: Black, French (Belgium)
- Formatted:** Widow/Orphan control, Adjust space between Latin and Asian text, Adjust space between Asian text and numbers
- Formatted:** Font: (Default) Arial, 10 pt, Font color: Black, French (Belgium)
- Formatted:** Font: (Default) Arial, 10 pt, Font color: Black, French (Belgium)